



Territorialité : les bâtonniers s'emparent du sujet 294e0

« Nous ne voulons pas revivre ce que nous avons vécu avec M^{me} Dati, c'est-à-dire une réforme territoriale pensée de manière dogmatique et exécutée de manière brutale », déclare Yves Mahiu, président de la Conférence des bâtonniers. Les rumeurs d'une nouvelle réforme de la carte judiciaire, qui bruissaient à la fin du quinquennat précédent, ont effet repris de plus belle avec l'élection à la magistrature suprême d'Emmanuel Macron, lequel s'est ouvertement prononcé durant sa campagne pour « une reconstruction de l'organisation territoriale de la justice » (Gaz. Pal. 14 mars 2017, n° 291b9, p. 16). Enfonçant le clou, la Conférence nationale des premiers présidents de cour d'appel a également adopté une motion en faveur d'une réorganisation territoriale le 12 mai 2017. De quoi réveiller au sein des barreaux le douloureux souvenir de la suppression, en 2007, d'un tiers des juridictions. Des tribunaux que les avocats avaient eu le sentiment de voir sacrifiés sur l'autel de la gestion budgétaire, sans pouvoir faire entendre leurs voix.

Cette fois, pas question d'être écartés des débats. La Conférence des bâtonniers a décidé d'occuper le terrain avant même que le sujet ne soit officiellement sur la table de travail du nouveau garde des Sceaux. Pour ce faire, l'institution représentative des barreaux de province s'apprête à lancer, durant la deuxième quinzaine de mai, une campagne de communication sur la territorialité qui se déclinera en plusieurs volets.

Tout d'abord, un sondage sur l'accès au droit réalisé avec OpinionWay sera diffusé auprès du grand public. Ensuite, un kit de communication sera envoyé aux bâtonniers, comprenant les résultats de ce sondage, des exemples de diverses situations en région (tribunal qui a été fermé à la suite de la réforme de 2007, barreaux qui envisagent de se regrouper de façon spontanée...), un condensé du manifeste envoyé aux candidats à la présidentielle, et les propositions sur l'accès au droit, issues du rapport *Forget*, adoptées lors de l'assemblée générale du 24 mars 2017 (Gaz. Pal. 28 mars 2017, n° 291t6, p. 8). Enfin, une page Facebook sera ouverte. À noter qu'une campagne d'affichage, actuellement en attente de financement, pourrait compléter ce dispositif.

Avec ce plan d'action, la Conférence espère donner aux bâtonniers des éléments de fond et des outils pour agir au niveau local auprès des candidats aux élections législatives, de la presse et du public, via des rencontres et des débats sur le thème de la proximité des justiciables et du juge. « Nous ne sommes pas dans une opposition systématique à tout changement, explique Yves Mahiu. Nous pensons que des évolutions peuvent avoir lieu mais il faut du cousu main en fonction des régions concernées. Si une réforme territoriale doit entrer en vigueur, elle doit se faire dans la concertation, sans accentuer la fracture sociale du pays et la situation d'abandon de certains territoires. Il faut prendre son temps ».

Laurence GARNERIE